



FFMJC
15 rue La Condamine
75017 Paris

Monsieur le président,

La situation que traverse actuellement la FFMJC et les menaces lourdes qui pèsent sur une possible liquidation judiciaire auront immédiatement des conséquences très graves sur les salariés de l'entreprise FFMJC et de façon concomitante sur les MJC affiliées à la FFMJC, mais va également créer une onde de choc dévastatrice sur toutes les MJC de FRANCE et leurs fédérations régionales ou nationales d'affiliation.

Il est bien question d'un danger imminent qui sapera les fondements du projet des MJC édifié collectivement et organisé nationalement au sein de la FFMJC après la Libération qui, encore aujourd'hui et malgré bien des combats et des difficultés, reste une référence et un socle commun qui nous permet d'exister et de prétendre à une reconnaissance des pouvoirs publics.

Comment le Conseil d'Administration de la FFMJC, que vous représentez, peut-il prendre le risque d'une telle éventualité ?

Comment interpréter votre refus d'agir depuis plusieurs mois, alors que de multiples alertes émanant du Comité d'Entreprise, du syndicat CGT, de MJC et d'administrateurs régionaux vous parvenaient régulièrement et chaque fois plus pressantes, notamment sur les agissements de votre Directeur Général ?

Reprenez vous !!! il est certainement encore temps de prendre les décisions urgentes qui s'imposent (renvoi du DG, mise en place d'une procédure de redressement judiciaire, convocation d'une AGE, demande d'audience auprès du ministère, sécurisation des appels de fonds et de la paie des salariés, etc...).

Notre interpellation est à la mesure de notre inquiétude, une attitude de **NON ACTE** de votre part serait irresponsable et vous mettrait dans une situation de devoir en rendre compte à l'ensemble des MJC de FRANCE et de leurs salariés.

Gérard LAMBERT
Secrétaire syndical CGT
des salariés des MJC en Rhône Alpes
CMJCF

Patrick CHENU
Secrétaire syndical CGT
des salariés des MJC d'Ile-de-France
CMJCF